



DGAS Finances, économie et optimisation  
Direction Evaluation et contrôle de gestion

\*\*\*\*\*

Service des Associations et du Bénévolat

**OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC  
DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE  
POUR L'INSTALLATION DE FOOD TRUCK  
FORUM DES ASSOCIATIONS ET DU BENEVOLAT 2023**

**Personne publique :**

Ville d'Aix-en-Provence représentée par Monsieur Michael Zazoun, Adjoint au Maire, délégué à la Gestion de l'Espace Public, aux Foires et Marchés.

**Objet :**

Chaque année, en septembre la Ville organise le Forum des Associations et du Bénévolat dans le centre-ville. Pour 2023, des emplacements sont réservés pour l'installation de camion de type « Food Truck » pour la vente de produits salés ou sucrés à consommer facilement sans que soit nécessaire d'installation particulière.

**Lieu et caractéristiques des emplacements :**

Mise à disposition de 2 à 3 emplacements de 7 m sur 3m, sur la place des Prêcheurs (devant le palais de justice, côté rue Peyresc), Aix-en-Provence. Un branchement électrique est possible pour l'utilisation d'équipement électrique.

Aucune table ne sera installée pour la consommation des produits à proximité des food trucks.

**Date et horaires :**

Le dimanche 17 septembre. La journée se déroulera de la manière suivante :

Heure d'arrivée	Horaires d'installation	Ouverture à la vente	Horaires de remballage	Départ des véhicules
7h00	7h00 à 9h	9h30 à 17h30 (horaires d'ouverture au public du forum des Associations et du Bénévolat)	17h30 à 18h30	18h30

À partir de 9h30, l'installation devra être terminée pour l'ouverture au public du Forum des Associations et du bénévolat.

Aucun réassort de marchandises ne sera toléré pendant les heures de vente.

Toute installation « sauvage » ou en dehors des emplacements attribués fera l'objet d'une expulsion immédiate.

À 18h30 au plus tard, la place devra être impérativement libérée.

**Gestion des emplacements**

Les commerçants non sédentaires s'engagent à respecter l'emplacement qui leur sera indiqué par les représentants de la Ville.

### **Propreté et gestion des déchets**

Pendant les horaires de vente, les commerçants sont tenus de maintenir leur emplacement en bon état de propreté. Tout dépôt de déchets au sol est strictement interdit.

Ils doivent rassembler leurs déchets au fur et à mesure de leur production et les déposer dans des récipients clos prévus à cet effet de façon à éviter l'éparpillement des déchets et l'envol des éléments légers pendant la tenue de l'événement.

Au moment du départ, chaque commerçant doit impérativement ramasser et emporter l'ensemble de ses emballages et détritrus sous peine de s'exposer à des sanctions.

Le non remballage des déchets et/ou le dépôt sur la Commune des déchets sera sanctionné par des contraventions.

### **Redevance d'occupation du domaine public :**

Le montant de la redevance au titre de l'occupation du domaine public pour 2023 est de 4,20€ par m<sup>2</sup> occupé. Le règlement est à effectuer auprès de la régie de la gestion de l'espace public.

**Date limite de réponse :** le 28 aout 2023

### **Modalité de réponse**

L'ensemble des documents sont à adresser au service des Associations et du Bénévolat, par mail : [sra@mairie-aixenprovence.fr](mailto:sra@mairie-aixenprovence.fr)

Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.

Liste des documents à fournir :

- Le formulaire d'inscription (annexe 1) complété, daté et signé ;
- Le formulaire unique complété « demande d'autorisation de manifestation » (annexe 2)
- L'ensemble des pièces requises (cf liste en annexe 3)

### **Contact :**

**Service des Associations et du Bénévolat** (*ouvert au public du lundi au vendredi, 8h30/12h et 13h30/16h30*)

Téléphone : 04.42.91.90.94 - Courriel : [sra@mairie-aixenprovence.fr](mailto:sra@mairie-aixenprovence.fr)

2, rue Maréchal Foch

Halle aux Grains - Aix en Provence

### **Critères de sélection :**

Les propositions seront retenues en fonction :

- du respect du candidat aux obligations réglementaires liées à sa profession ;
- de la nature, des prix pratiqués et de la qualité des produits proposés à la vente, compte tenu de la nature de l'événement.



## Formulaire de réponse

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

E-mail obligatoire \_\_\_\_\_

Activité exercée : \_\_\_\_\_

Dimension du véhicule : \_\_\_\_\_

Type de branchement électrique demandé : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Liste détaillée des produits proposés à la vente (joindre des photos ou tout autre document présentant les produits proposés à la vente)

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature